

Les aires de jeux

► Comment aménager
des espaces ludiques créatifs ?



Lozanne (69), Parc des berges, MOE : BIGBANG, paysagistes-concepteurs

Pourquoi une fiche ?

Au fil des années, les aires de jeux sont devenues des aménagements plébiscités par les habitants des villes et villages. Autrefois, les enfants jouaient librement dans l'espace public et dans la nature environnante.

Le développement et l'omniprésence de la voiture a ensuite rendu l'espace public dangereux pour les enfants. Des espaces dédiés au jeu ont donc été inventés dans les villes puis dans les villages.

Lieux de jeux et de rencontre des générations, elles permettent de satisfaire le besoin de sécurité des parents. Cependant, la standardisation a conduit à banaliser et appauvrir ces aménagements au détriment des besoins des enfants.

Cette fiche apporte des éléments de compréhension, des préconisations et propose des alternatives innovantes, simples et économiques pour aider les élus dans leurs prises de décision.

Les besoins de l'enfant



Le jeu doit permettre d'acquérir...



RARES SONT DÉSORMAIS LES MOMENTS OÙ L'ENFANT EST AUTONOME, SANS LE CONTRÔLE D'UN ADULTE, LIBRE DE RÊVASSER, DE BRICOLER, DE NE RIEN FAIRE OU DE PRÉPARER UNE QUELCONQUE BÊTISE

Thierry PAQUOT
Philosophe de l'urbain

Une aire de jeux standardisée c'est :

	Oui...	mais...
UN EQUIPEMENT	Des structures de jeu pour les enfants	Ne répondent pas à tous les besoins de l'enfant
	Déjà conçu et rapide à installer	Contrôle et entretien réguliers non réalisables en régie
	Un large choix de jeux	Pas tous très attractifs ou adaptés
	Un prix ferme	Des frais annexes (terrassements, dalles, sols...) peuvent doubler le coût total
	Présent dans beaucoup de communes	Des équipements similaires ne permettant pas de se différencier et diversifier l'offre

	Une FORME
Un regroupement de structures de jeux	« Parachutées », sans relation entre elles ni avec le site
Des jeux sur catalogue	Esthétique souvent urbaine s'intégrant difficilement dans les paysages ruraux
Des sols synthétiques imperméables	Aseptisés et nocifs pour la santé et l'environnement
Des jeux souvent construits en panneaux stratifiés (HPL)	Utilisant du plastique (dérivé du pétrole) et difficiles à réparer

	des USAGES
Des jeux normalisés	Ne stimulant pas l'imaginaire
1 jeu = 1 tranche d'âge	Non respecté, démultiplie le nombre d'équipements et ne favorise pas les interactions entre enfants d'âges différents
1 jeu = 1 activité	L'enfant se lasse vite, incite au détournement d'usage augmentant les accidents
Des règles à respecter	Bride le sentiment de liberté et d'autonomie
Sans risque	Limite l'appréhension du danger et le dépassement de soi
Clôturé pour empêcher l'accès aux animaux	Effet « cage » et surface de jeu réduite pour les enfants

Quelques conseils pour un aménagement de qualité

Concevoir un aménagement global en s'associant les compétences de concepteurs (trices)

- **Exploration et défi pour l'épanouissement de l'enfant**
- **Diversifier les activités** (grimper, glisser, sauter, se balancer, se cacher...) pour développer motricité et connaissance du corps
- Créer des **jeux polyvalents, abstraits et sans usage précis**, laissant une liberté d'appropriation et stimulant l'imagination (troncs posés au sol, cordages, structures libres...)
- Laisser une part de « **risque** » mesuré renforçant l'appréhension du danger, la confiance en soi et l'autonomie
- Aménager des jeux **sans tranches d'âges** déterminées favorisant le partage, la coopération intergénérationnelle et la sociabilisation



De simples rondins de bois au sol permettent de développer la motricité et la confiance en soi

- **Créativité et poésie pour un lieu unique**
- **S'inspirer du site** pour intégrer harmonieusement l'aménagement dans le paysage
 - **Créer des ambiances variées** issues des qualités du site (cabane dans les sous-bois, observatoire sur la colline, un labyrinthe dans les herbes hautes...)
 - **Utiliser les éléments existants du site** comme support d'aménagement (buttes végétalisées, peintures au sol et murs, circuit d'eau, escalade sur les murs...)
 - Utiliser des **matériaux et savoir-faire en cohérence avec le lieu** (bois local, murets en galets, essences végétales locales...)
- **Raconter une histoire** inspirée du lieu (le jardin du moulin « enchanté », le parc du château « des chevaliers », la saligue « fantastique »...) pour stimuler l'imagination
- Avoir une **approche artistique** pour apporter poésie et sensibilité



Un enchevêtrement de rondins en bois et de cordages dessine une structure abstraite, sans usage précis, laissant libre court à l'imagination

- **Espace de nature et respect de l'environnement pour le bien-être de tous**
- Offrir un lieu **agréable, accueillant et calme dans un espace de nature** (parc, jardin, bois, prairie, berges...)
- Aménager des **espaces plantés apportant ombre et fraîcheur** (arbres, verger, pelouses, herbes hautes...)
- **Eloigner les aménagements des sources de pollution** (routes, parkings, conteneurs à déchets, zone d'épandage de produits phytosanitaires...)
- **Accéder au site** (à pied, à vélo, à trottinette, en poussette...) par une **promenade sécurisée et agréable** (à l'écart des voitures, traversant un bois, le long d'un cours d'eau...)
- **Utiliser des matériaux sains** pour l'Homme et l'environnement, **faciles à entretenir et à réparer** en régie (bois, terre, paille, pierre, inox, copeaux, sable...)
- **Réemployer des matériaux disponibles** (troncs d'arbres, déblais, rochers, poutres bois, galets...)
- **Mutualiser les aménagements ludiques** avec l'école, la crèche, la MAM, le centre de loisirs... (en accès libre soir et week-end)



Une oeuvre artistique naturelle dans un sous-bois suscite la curiosité, invite au jeu, au repos, à la rêverie...

! Points d'attention

- **Permis d'aménager obligatoire en secteur protégé**
Sites patrimoniaux remarquables, abords des monuments historiques...
- **Vérification régulière des aménagements**
Contrôle visuel et fonctionnel
- **Bureau de contrôle à missionner**
Lors de la conception des jeux et de la réception des travaux
- **Réglementation concernant les « aires collectives de jeux »** (Décret n° 94-699 du 10 août 1994, décret n° 96-1136 du 18 décembre 1996, différentes normes non obligatoires)

Quelle aire de jeux pour ma commune ?

Selon la population de votre commune, ses équipements, votre budget, la nature et l'échelle de l'espace dont vous disposez, votre aire de jeux pourra revêtir des formes différentes. Le questionnaire ci-dessous peut vous aider à y voir plus clair.

Y a-t-il des aires de jeux à proximité ?

- Oui (< 10 km)
- ▲ Oui mais loin (> 10 km)
- Non

Combien d'habitants ?

- > 800 habitants
- ▲ Entre 300 et 800 habitants
- < 300 habitants

Combien de classes maternelles et primaires ?

- Plusieurs
- ▲ Une seule
- Aucune

J'ai des jeux dans la cour d'école ?

- Oui, récents
- ▲ Oui, vétustes
- Non, aucun

J'ai des assistantes maternelles ?

- Oui, plusieurs
- ▲ Oui, une ou deux
- Non, aucune

Quel est mon budget ?

- > 100 000€ HT
- ▲ Autour de 50 000€ HT
- < 20 000€ HT

Qu'attendent principalement les enfants ?

- Avoir des sensations fortes
- ▲ Etre créatif (dessiner, danser...)
- Imaginer des histoires

Aujourd'hui, où jouent principalement les enfants ?

- Dans leur jardin
- ▲ Dans une aire de loisirs
- Dans les chemins et les bois

J'ai des parents prêts à s'engager ?

- Oui, au sein d'un groupe structuré (association des parents d'élèves, foyer rural...)
- ▲ Oui, individuellement
- Pas à ma connaissance

J'ai des matériaux disponibles (troncs d'arbres, terre, rochers, galets...)?

- Oui, beaucoup
- ▲ Oui, mais peu
- Non, aucun

Je peux réaliser une partie des travaux ?

- ▲ En régie avec mes services techniques *et/ou*
- Avec les habitants / parents
- Non

Je peux entretenir ?

- Avec mes services techniques
- ▲ Avec mon agent d'entretien
- Avec les élus *et/ou* habitants

J'ai une majorité de ■

J'aménage un terrain d'aventures dans un parc boisé ou arboré

- Des espaces de jeux variés dessinent un véritable parcours d'aventures
- Des structures abstraites stimulent l'imagination pour inventer des jeux
- Un « nid » accroché à un arbre pour grimper, glisser, se reposer ou rêver



J'ai une majorité de ▲

J'aménage un jardin ludique avec des structures polyvalentes

- Des jeux en rondins de bois discrets, ponctuent la promenade dans un jardin public
- Un labyrinthe en bois sur pilotis, peu coûteux, laisse libre cours à l'imagination
- Une structure artistique sur-mesure permet de multiples usages (grimper, glisser, s'asseoir, se cacher...)
- Un partage des lieux par chaque classe d'âge (9 mois à 99 ans !)



Lozanne (69) - Parc des berges
MOE : BLOBBANG, paysagistes-concepteurs



Houdin (62) - L'ayouadin
MOE : © Bruidfúringo



Krasnojarsk - Russie
MOE : Alexey Myakota
et Elena Elizarova / ADM
© Alexey Myakota



Saumur (49) - Terrain d'aventure du Clos Courard
MOE : Agence TALPA © Arnaud Delacroix / Agence TALPA



Chartres de Bretagne (35)
Jardin d'enfant « Le château de la mécanique »
MOE : FOLK paysages
© Service Communication Chartres de Bretagne

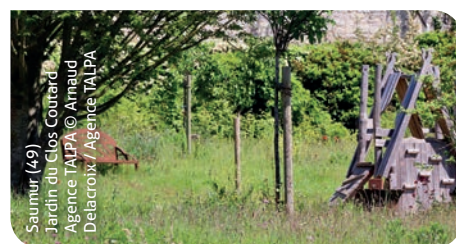
J'ai une majorité de ●

J'aménage une prairie fantastique en utilisant des ressources locales

- Une prairie est déjà un formidable terrain de jeux et de rêverie en soi
- Une tonte différenciée permet de créer des espaces aux ambiances variées
- Des jeux peuvent être réalisés avec des matériaux de récupération (bois, pierre, ancienne barque...)
- Les travaux peuvent être réalisés en régie et/ou avec les habitants



Breteil (35) - Jardin d'enfant « Les mille ruisseaux »
MOE : © FOLK paysages



Saumur (49)
Jardin du Clos Courard
Agence TALPA © Arnaud
Delacroix / Agence TALPA



Chartres de Bretagne (35)
Jardin d'enfant « Le château
de la mécanique »
MOE : © FOLK paysages

Ce qu'il faut retenir



Comment faire ?

1

J'affine mes besoins

- Je consulte les habitants notamment les enfants, parents, équipes enseignantes, assistantes maternelles...
- Je fais l'inventaire des équipements existants

2

J'estime mes ressources

- Financières (autofinancement, subventions...)
- Matérielles (matériaux, outils, engins...)
- Humaines (services techniques, associations, élus, habitants...)
- Compétences (conception, gestion, animation, construction...)

3

Je choisis des partenaires pour m'accompagner à définir mon projet

- C.A.U.E 64
- Paysagiste concepteur.trice, architecte
- Bureau de contrôle
- Artiste...

4

Je peux tester avant de réaliser les travaux

- Je réalise des aménagements provisoires à moindre coût pour essayer (poutre et mobilier avec un tronc d'arbre découpé, cabane en bois tressé, buttes de terre végétalisées...)

5

Je réalise les travaux et je peux organiser un chantier participatif

- Avec les habitants et les services techniques
- Avec des entreprises locales, d'insertion...

Bibliographie

Articles

GAUZIN-MÜLLER Dominique, « L'enfant dans la ville », *EK*, juin-Juillet 2015, n°45, pp.35-41.
[Disponible au C.A.U.E 64](#)

« Aires de jeux. Au-delà de leurs attributions purement ludiques »,
Le Moniteur, 13/12/2013
<https://www.lemoniteur.fr/article/aires-de-jeux-au-dela-de-leurs-attributions-purement-ludiques.1161344#> consulté le 02/05/22.
[Disponible au C.A.U.E 64](#)

PÊCHEUR Julie, « Des aires de jeux permissives pour des enfants plus libres »,
Le Monde, 13/02/2015
https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2015/02/13/jeux-d-anges-heureux_4574960_4500055.html consulté le 02/05/22.

« L'enfant et son espace », *L'Architecture d'aujourd'hui*, N°204, 1979.
[Disponible au C.A.U.E 64](#)

Documents

D'ARGENTÉ Antoine, *Aménagement des espaces ludiques et aires de jeux*, Editions Le Moniteur, 2017. [Disponible au C.A.U.E 64](#)

PAQUOT Thierry (ss. Dir.de), *La ville récréative, enfants joueurs et écoles buissonnières*, Infolio éditions, 2015. [Disponible au C.A.U.E 64](#)

BRUDED, *Des espaces de jeux et du mobilier urbain créés avec des ressources locales*, 2021. [Disponible au C.A.U.E 64](#)

A'URBA, *Les enfants dans l'espace public*, 2021. [Disponible au C.A.U.E 64](#)

Contactez-nous

64

Pyrénées-Atlantiques

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

4 place Reine Marguerite - PAU • 2 allée des Platanes - BAYONNE

📍 Nos locaux ont accessibles aux personnes à mobilité réduite

05 59 84 53 66 • contact@caue64.fr

www.caue64.fr • [f](#) • [i](#) • [s](#) • *Express'AUE 64*, la lettre d'information

